

● Lille ● Enquête

La maire de Calais veut la tête du directeur de la scène nationale du Channel

Natacha Bouchart pousse au départ le patron de la première institution culturelle de la Ville. La crise se noue sur fond de questions de financement, de querelles de personnes et de la possible irruption d'un varan mécanique.



La scène nationale du Channel à Calais est installée sur les 14 000 mètres carrés des anciens abattoirs, mis à disposition par la municipalité. Photo : Facebook @LeChannel

A

Calais, rien ne va plus entre la maire (ex-LR et macroniste) Natacha Bouchart et le patron emblématique de la scène nationale du Channel, Francis Peduzzi, en place depuis trois décennies. La municipalité réclame publiquement la tête de celui-ci : « On en a assez du chantage permanent à la subvention. On ne peut plus travailler avec le directeur », accuse Pascal Pestre, adjoint délégué à l'attractivité du territoire (*actualisation du 13 mars*).

La Ville conteste notamment certains choix jugés « politiques » d'une institution culturelle née sous une municipalité communiste. Dernier exemple en date, en janvier dernier, quand une boulangerie éphémère a ouvert dans la cour pour vendre du pain au

Publié le **13 mars 2023 à 17h17**

Modifié le 14 mars 2023 à 14h36

Temps de lecture : 4 minutes

Par **Morgan Railane, Aletheia Press**

PARTAGER SUR



prix décidé par les clients. Il aura suffi que quelques exilés soient vus avec des tartines pour que la mairie hurle à l'assistance aux migrants. Un véritable casus belli quand on sait que la mairie voudrait changer l'image de Calais trop associée aux problèmes migratoires.

À LIRE AUSSI

● Lille ● Enquête

Municipales : à Calais, Natacha Bouchart surfe sur la rente anti-migrants



Entre Natacha Bouchart et Francis Peduzzi, le courant n'est jamais passé. « C'est une question de pouvoir, explique le directeur. Une scène nationale fonctionne sur un triptyque d'autonomie : dans la programmation culturelle, la logistique et les finances. La Ville a une conception hiérarchique des relations. » Également sollicités par Mediacités, ni la maire de Calais, ni son adjoint à la culture n'ont souhaité faire de commentaire.

Des subventions municipales rabotées

Le label « scène nationale » et la participation financière de l'État ne peuvent être octroyés sans la validation du directeur de la structure qui doit être autonome. Sauf que cette participation ne représente qu'un quart des financements publics de l'institution, selon un [rapport de la Chambre régionale des comptes \(CRC\)](#) de 2018. La commune et l'agglomération sont les premières contributrices avec plus du tiers des subventions, la Région et le Département complétant les financements.

La Ville voudrait donc avoir plus de pouvoir que ce que lui garantit le contrat de service public (CSP) signée avec l'association gestionnaire du Channel. Et elle accroît la pression. Alors que la CSP prévoit une subvention annuelle de 900 000 euros, elle a constamment raboté sa contribution, à hauteur de 445 000 euros sur trois ans. La faute à la « crise sanitaire », argue la mairie. Ce manque à gagner, ajouté à l'explosion de la facture d'électricité, est à l'origine d'un déficit du Channel en 2022, le premier depuis longtemps car la scène nationale est plutôt bien gérée, comme le reconnaissait le rapport de la CRC déjà cité.

Les recettes propres (billetterie, restaurant, librairie) représentent en moyenne le quart d'un budget qui s'élève de 2,5 à 4 millions d'euros par an selon les programmations. De quoi supporter avantageusement la comparaison avec le budget de fonctionnement du Dragon, principal instrument de la politique culturo-touristique de la mairie (sans parler des 25 à 30 millions d'euros d'investissements de départ). En 2021, la bête fabuleuse avait, elle, bénéficié de 1,3 million d'euros de subventions municipales.

À LIRE AUSSI

● Lille ● Enquête

Fragile, en manque de visiteurs, le Dragon de Calais brûle du cash



Un bilan salué par la Chambre régionale des comptes

Le Channel fait aussi le plein du côté des spectateurs puisqu'il a attiré 27 000 spectateurs en 2022, retrouvant son niveau de fréquentation d'avant Covid. Soit un chiffre plus que comparable aux 29 000 voyageurs monté sur le dos du Dragon en 2019-2020. De plus, l'espace du Channel est ouvert tous les jours de l'année – et pas seulement à la belle saison. Et il faut ajouter à sa fréquentation les très nombreux spectateurs des manifestations organisées hors les murs.

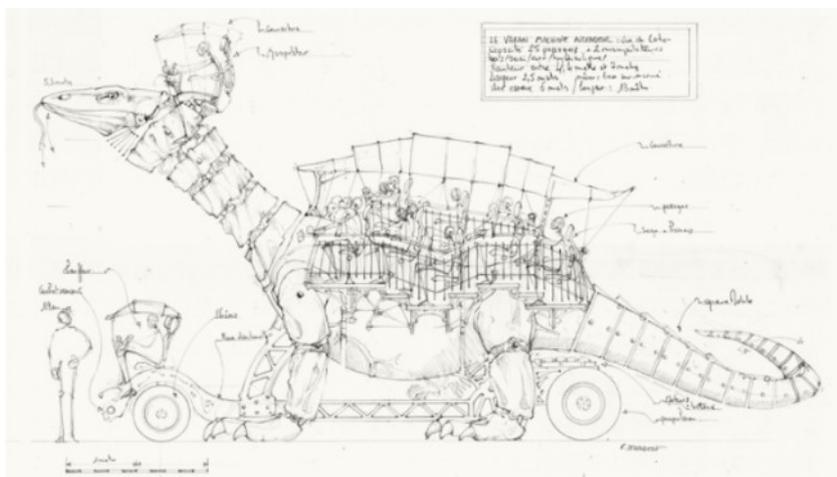
Ces résultats ont d'ailleurs été salués en 2018 par la Chambre régionale des comptes. « Le cahier des missions et des charges qui régit le label des Scènes nationales confie à ces dernières un certain nombre de missions, toutes assumées au cas d'espèce, indique la juridiction financière. La Scène soutient ainsi la création artistique, régionale et, plus largement, nationale (...). La programmation du Channel est diversifiée, pluridisciplinaire, et s'ouvre à des formes artistiques variées. »



La maire de Calais Natacha Bouchart, le président du conseil régional des Hauts-de-France Xavier Bertrand et le directeur du channel Francis Peduzzi. Photo : Natacha Bouchart (Facebook)

Ce bon bilan n'empêche pas la mairie de critiquer la politique tarifaire unique, jugée trop peu élevée. Pour obtenir le départ du directeur, Natacha Bouchart n'hésite pas à menacer de ne pas renouveler la convention de mise à disposition des 14 000 mètres carrés des anciens abattoirs qui constituent le complexe du Channel. Or celle-ci arrive à échéance la fin 2023, en même temps que la convention pluri-annuelle d'objectifs qui lie le Channel à tous ses financeurs.

En cas de départ de Francis Peduzzi, la maire de Calais aurait plus de latitude pour imposer au Channel de devenir une étape du parcours urbain du Varan mécanique, le futur petit frère du [Dragon lancé en 2019](#). Voire de devenir également son lieu d'hébergement. Le nouvel animal est encore dans les limbes puisqu'une pré-étude visant « à définir les conditions de réalisation du Varan de voyage » est en cours et devrait être remise d'ici l'été. Coût de cette étude, attribuée sans concurrence ? 328 465,50 euros...



Esquisse du varan de voyage de François Delarozière. – Crédit: François Delarozière/Compagnie La Machine.

En attendant, l'équipe du Channel est vent debout contre ce projet. « On ne pourrait plus fonctionner », se désole un salarié de l'association. Héberger le Varan impliquerait en

effet d'empiéter sur une salle de spectacle. Et le statut d'étape – avec six voyages par jour –, perturberait toute l'organisation.

Le directeur de la société publique locale qui gère le Dragon a pour sa part recommandé d'abriter le Varan avec son grand frère. Et l'attitude de Natacha Bouchart ne fait pas l'unanimité chez ses alliés. « On a dit à Natacha de ne pas se braquer sur le directeur. L'équipement est une réussite », souffle ainsi Edith Varet, conseillère régionale (LR) et administratrice du Channel.

Elle n'est pas la seule à vouloir calmer le jeu. Il se dit que le président du conseil régional, Xavier Bertrand aurait lui-aussi demandé à la maire de Calais et vice-présidente de la Région d'arrêter d'envenimer les choses. Reste que si l'occupation temporaire du site n'est pas renouvelée à temps, la programmation 2024 sera bloquée.

Edit du 14/03, 13h40 : Le label « scène nationale » et la participation financière de l'État ne sont pas octroyés à la personne du directeur, comme indiqué par erreur, mais avec sa validation. Article corrigé en conséquence.



Morgan Railane, Aletheia Press

PARTAGER SUR



OFFRIRE CET ARTICLE

5 COMMENTAIRES ▼

VOTRE COMMENTAIRE

ENVOYER

DÉCOUVREZ AUSSI NOS DERNIÈRES ENQUÊTES



● Lille ● Complément d'enquête

Dragon de Calais, "bébés Coca", bizutage... L'impact des enquêtes de Mediacités Lille en 2022



● Lille ● Enquête

Frais des élus : les premiers résultats de notre opération transparence



● Lille ● L'Œil de Mediacités

7 000 personnes ont tenté de traverser la Manche depuis le début de l'année 2022